

RFC 7841 : On RFC Streams, Headers, and Boilerplate

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 29 mai 2016

Date de publication du RFC : Mai 2016

<https://www.bortzmeyer.org/7841.html>

Les textes sacrés de l'Internet, les RFC, comprennent un certain nombre d'éléments obligatoires, souvent collectivement appelés "*boilerplates*" et comprenant, par exemple, les conditions légales d'utilisation du RFC. Ce RFC 7841¹ écrit par l'IAB les décrit et les précise.

Les éléments utilisés autrefois comme "*Category : Experimental*" ne suffisaient pas à transporter toute l'information nécessaire. Depuis la formalisation des **voies** dans le RFC 4844, les différents circuits de publication des RFC, il était devenu crucial de déterminer facilement de quelle voie venait un RFC. (Les anciens RFC étaient tous marqués comme provenant d'un mystérieux "*Network Working Group*", cf. RFC 3.) Cela avait été fait dans le RFC 5741, que notre RFC 7841 remplace.

Donc, dans sa section 2, notre méta-RFC rappelle que, non seulement tous les RFC ne sont pas des normes (RFC 1796), mais que tous ne sont pas des documents issus de l'IETF, qui n'est qu'une voie parmi d'autres (quoique la plus prolifique). Ainsi, un RFC peut très bien être publié sans que l'IETF n'aie pu donner un avis sur des points comme la sécurité ou le contrôle de congestion, par le biais de procédures comme le "*IETF Last Call*" ou l'examen par l'IESG. En termes para-légaux, disons que l'IETF refuse toute responsabilité pour les RFC non-IETF. (À noter que, si tous les RFC ne sont pas des normes IETF, en revanche, toutes les normes IETF sont publiées sous forme d'un RFC.) Si vous tenez à tout connaître sur les processus de l'IETF, et la publication des RFC, consultez les RFC 2026, RFC 8728, RFC 8729, RFC 5742, RFC 6410 et RFC 7127.

La section 3 liste les éléments qui forment la structure d'un RFC. Leur forme exacte, plus susceptible de changer, figure sur une page Web séparée <<http://www.rfc-editor.org/materials/status-memos.txt>>. Il y a l'en-tête général (section 3.1) qui, pour notre RFC, est :

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc7841.txt>

Internet Architecture Board (IAB)
Request for Comments: 7841
Obsoletes: 5741
Updates: 7322
Category: Informational
ISSN: 2070-1721

J. Halpern, Ed.

L. Daigle, Ed.

O. Kolkman, Ed.

Internet Architecture Board
(IAB)
April 2016

indiquant qu'il est issu de la voie IAB, qu'il porte le numéro 7841, qu'il est de la catégorie « Pour information » (les catégories sont décrites dans le RFC 2026), etc. Les autres voies sont IETF, IRTF et « contribution indépendante ».

Après cet en-tête vient un paragraphe (section 3.2) qui décrit clairement la voie par laquelle ce RFC est passé. Par exemple, pour une soumission indépendante, le texte (qui est sujet à évolution, en synchronisation avec la définition des voies) actuel est « *This is a contribution to the RFC Series, independently of any other RFC stream. The RFC Editor has chosen to publish this document at its discretion and makes no statement about its value for implementation or deployment.* ».

Cet en-tête indique également les relations de ce RFC avec d'autres RFC. Par exemple, notre RFC 7841 indique :

Obsoletes: 5741

car il remplace le RFC 5741, qui n'a désormais plus qu'un intérêt historique.

Je ne reprends pas ici tous les éléments, qui sont décrits dans cette section 3. Notons simplement le "copyright", issu des RFC 5378 et RFC 8179, et l'ISSN des RFC, 2070-1721. Pour le reste du RFC, il faut utiliser le guide stylistique du RFC 7322.

Notre RFC ne décrit que les principes gouvernant ce "boilerplate". Les détails, qui sont changeants, sont désormais sur une page Web dédiée à l'IAB <<https://www.iab.org/documents/headers-boilerplate/>>. C'est l'un des gros changements depuis le RFC 5741. L'annexe A de notre RFC contient l'état initial de ces textes. Ainsi, un RFC de l'IETF sur le chemin des normes commencera par « *This is an Internet Standards Track document. This document is a product of the Internet Engineering Task Force (IETF). It represents the consensus of the IETF community. It has received public review and has been approved for publication by the Internet Engineering Steering Group (IESG).* »

Outre ce déplacement du texte effectif depuis le RFC (document rigide et stable) vers une page Web, le principal changement depuis le RFC 5741 est l'allègement de certaines règles de présentation, pour tenir compte du projet de réforme du format de publication des RFC (qui, dans le futur, ne seront plus publiés uniquement sous forme de texte brut).